



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 07-3998-7  | <b>Numéro de la version :</b>         | 15.01      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2019/03/01 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2017/04/08 |

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC)

#### Numéros d'identification de produit

41-0003-6636-3      41-0003-8018-2      41-3701-2157-0      60-9800-3105-2      60-9800-4272-9  
60-9800-4273-7      60-9800-4274-5

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Produits automobiles

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

07-3996-1, 07-3997-9

Transporter conformément aux règlements applicables.

**RENONCIATION :** Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont fondés sur notre expérience et sont exacts au meilleur de notre connaissance à la date de publication, mais nous n'accepterons aucune responsabilité pour toute perte, dommage ou blessure résultant de son utilisation (sauf lorsque la loi l'exige). Ces renseignements peuvent ne pas être valides pour toute utilisation dont il n'est pas question dans cette fiche de données ou lors de l'utilisation en combinaison avec

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC)**

d'autres matériaux. Pur ces raisons, il est important que les clients effectuent leurs propres essais afin qu'ils s'assurent que le produit convient à leurs applications prévues.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 07-3996-1  
**Date de parution :** 2019/03/01

**Numéro de la version :** 12.01  
**Remplace la version datée de :** 2017/04/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Produits automobiles

#### Utilisation spécifique

Mousse rigide à deux composants

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

## 2.2. Éléments d'étiquette

### Terme d'avertissement

Danger

### Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système respiratoire |

### Mises en garde

#### Prévention :

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### Réponse:

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### Entreposage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

## 2.3. Autres risques

Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient    | Numéro CAS | % par poids                  | Nom Commun                           |
|---------------|------------|------------------------------|--------------------------------------|
| ISOCYANATE DE | 9016-87-9  | 30 - 60 Secret Fabrication * | Ester polyméthylènepolyphénylique de |

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

|  |            |                              |  |
|--|------------|------------------------------|--|
| POLYPHÉNYLENE<br>POLYMÉTHYLENE                             |            |                              | l'acide isocyanique  |
| DIISOCYANATE-4,4' DE<br>DIPHÉNYLMÉTHANE                    | 101-68-8   | 15 - 40 Secret Fabrication * | Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-                  |
| 1,1'-<br>méthylènebis(isocyanato)benzène                   | 26447-40-5 | 7 - 30 Secret Fabrication *  | 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène                       |
| Produit de réaction du<br>diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | 1 - 5                        | Produit de réaction du diméthylsiloxane et<br>de la silice |

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

#### Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

#### En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

NE PAS UTILISER D'EAU. En cas d'incendie : Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbant. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Stocker dans un endroit sec. Stocker à l'écart des amines.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient                           | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|--------------------------------------|------------|--------|----------------|-------------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE | 101-68-8   | ACGIH  | MPT:0.005 ppm  |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts. Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

### 8.2.2. équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de protection ouvertes.

#### Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc Butyle  
Caoutchouc nitrile

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier en Nitrile

#### Protection respiratoire :

En cas de ventilation inadéquate, porter un masque de protection respiratoire. Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation: Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| État physique                        | Liquide   |
| Aspect physique spécifique:          | Visqueux  |
| Apparence/odeur                      | Brun. Légère odeur.   |
| Valeur de seuil d'odeur              | <i>Pas de données disponibles</i>                                       |
| pH                                   | <i>Ne s'applique pas</i>  |
| Point de fusion/Point de congélation | <i>Ne s'applique pas</i>  |
| Point d'ébullition                   | $\geq 204,4$ °C   |
| Point d'éclair :                     | 198,9 °C [ <i>Méthode de test</i> : Coupe fermée]                       |
| Vitesse d'évaporation :              | <i>Ne s'applique pas</i>  |
| Inflammabilité (solide, gaz)         | <i>Ne s'applique pas</i>  |
| Limites d'explosivité (LIE)          | <i>Pas de données disponibles</i>                                       |
| Limites d'explosivité (LSI)          | <i>Pas de données disponibles</i>                                       |
| pression de vapeur                   | $\leq 186 158,4$ Pa [ <i>@ 55 °C</i> ] [ <i>Détails</i> :Données ASSMI] |
| Densité de vapeur                    | 8,5 [ <i>Ref Std</i> :Air=1]  |
| Densité                              | 1,24 g/ml   |
| Densité relative                     | 1,24 [ <i>Ref Std</i> :Eau=1]   |
| Hydrosolubilité                      | <i>Ne s'applique pas</i>  |

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

|  |   |
|--|---|
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                      | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>    | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>      | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Température de décomposition</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Viscosité :</b>                               | 5 000 - 14 000 mPa-s [ <i>@ 26,7 °C</i> ]                                   |
| <b>Masse moléculaire</b>                         | <i>Pas de données disponibles</i>   |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 0,1 % en poids [ <i>Méthode de test:calculé selon CARB title2</i> ]         |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | 1 g/l [ <i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i> ] |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>         | 0,1 % en poids  |
| <b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b> | 1 g/l [ <i>Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD</i> ] |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

Amines

Alcools

Eau

La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u>                | <u>Condition</u> |
|---------------------------------|------------------|
| Isocyanates                     | Non spécifié     |
| Monoxyde de carbone             | Non spécifié     |
| Bioxyde de carbone              | Non spécifié     |
| Cyanure d'hydrogène             | Non spécifié     |
| oxydes d'azote                  | Non spécifié     |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Non spécifié     |

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serremments thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

#### Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

#### Autres effets de santé:

#### Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

#### Information complémentaire:

Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

#### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aiguë

| Nom                                       | Voie  | Espèces | Valeur  |
|---|---|---------|---|
| Produit général                           | Dermale                                       |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Produit général                           | Inhalation - Vapeur(4 h)                      |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l     |
| Produit général                           | Ingestion                                     |         | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 0,368 mg/l                                     |
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE | Ingestion                                     | Rat     | LD50 31 600 mg/kg                                   |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE      | Dermale                                       | Lapin   | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE      | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat     | LC50 0,368 mg/l                                     |

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A**

|   |   |       |                    |
|---|---|-------|--------------------|
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | Ingestion                                     | Rat   | LD50 31 600 mg/kg  |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | Dermale                                       | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat   | LC50 0,368 mg/l    |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | Ingestion                                     | Rat   | LD50 31 600 mg/kg  |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Dermale                                       | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat   | LC50 > 0,691 mg/l  |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion                                     | Rat   | LD50 > 5 110 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom   | Espèces                   | Valeur                          |
|---|---------------------------|---------------------------------|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | classification officielle | Irritant                        |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | classification officielle | Irritant                        |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | classification officielle | Irritant                        |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Lapin                     | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom   | Espèces                   | Valeur                          |
|---|---------------------------|---------------------------------|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | classification officielle | Irritant grave                  |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | classification officielle | Irritant grave                  |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | classification officielle | Irritant grave                  |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Lapin                     | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom   | Espèces                   | Valeur        |
|---|---------------------------|---------------|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | classification officielle | sensibilisant |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | classification officielle | sensibilisant |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | classification officielle | sensibilisant |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Homme et animal           | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

| Nom                                       | Espèces | Valeur        |
|---|---------|---------------|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE | Humain  | sensibilisant |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE      | Humain  | sensibilisant |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène      | Humain  | sensibilisant |

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A****Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom   | Voie     | Valeur  |
|---|----------|---|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | In Vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | In Vitro | N'est pas mutagène  |

**Cancérogénicité :**

| Nom   | Voie         | Espèces | Valeur  |
|---|--------------|---------|---|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | Inhalation   | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | Inhalation   | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | Inhalation   | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom   | Voie       | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition     |
|---|------------|---|---------|---|------------------------|
| ISOCYANATE DE POLYPHÉNYLENE POLYMÉTHYLENE               | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l      | pendant l'organogénèse |
| DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE                    | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l      | pendant l'organogénèse |
| 1,1'-méthylènebis(isocyanato)benzène                    | Inhalation | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l      | pendant l'organogénèse |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion  | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion  | Non classifié pour la développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom           | Voie       | Organe(s) cible(s) | Valeur                                | Espèces    | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---------------|------------|--------------------|---------------------------------------|------------|---------------------|--------------------|
| ISOCYANATE DE | Inhalation | irritation         | Peut irriter les voies respiratoires. | classifica | Niveau sans         |                    |

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A**

|  |            |                             |                                       |                                |   |  |
|--|------------|-----------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---|--|
| POLYPHÉNYLENE<br>POLYMÉTHYLENE               |            | respiratoires               |                                       | tion<br>officiel               | effet nocif<br>observé Pas<br>disponible                |  |
| DIISOCYANATE-4,4' DE<br>DIPHÉNYLMÉTHANE      | Inhalation | irritation<br>respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classifica<br>tion<br>officiel | Niveau sans<br>effet nocif<br>observé Pas<br>disponible |  |
| 1,1'-<br>méthylènebis(isocyanato)b<br>enzène | Inhalation | irritation<br>respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | classifica<br>tion<br>officiel | Niveau sans<br>effet nocif<br>observé Pas<br>disponible |  |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom   | Voie       | Organe(s) cible(s)                    | Valeur   | Espèces | Résultat de<br>l'essai                                  | Durée<br>d'exposition             |
|---|------------|---------------------------------------|--|---------|---|-----------------------------------|
| ISOCYANATE DE<br>POLYPHÉNYLENE<br>POLYMÉTHYLENE               | Inhalation | système respiratoire                  | avéré d'effets graves pour les<br>organes à la suite d'expositions<br>répétées ou d'une exposition<br>prolongée. | Rat     | LOAEL<br>0,004 mg/l                                     | 13 semaines                       |
| DIISOCYANATE-4,4' DE<br>DIPHÉNYLMÉTHANE                       | Inhalation | système respiratoire                  | avéré d'effets graves pour les<br>organes à la suite d'expositions<br>répétées ou d'une exposition<br>prolongée. | Rat     | LOAEL<br>0,004 mg/l                                     | 13 semaines                       |
| 1,1'-<br>méthylènebis(isocyanato)b<br>enzène                  | Inhalation | système respiratoire                  | avéré d'effets graves pour les<br>organes à la suite d'expositions<br>répétées ou d'une exposition<br>prolongée. | Rat     | LOAEL<br>0,004 mg/l                                     | 13 semaines                       |
| Produit de réaction du<br>diméthylsiloxane et de la<br>silice | Inhalation | système respiratoire<br> <br>silicose | Non classifié  | Humain  | Niveau sans<br>effet nocif<br>observé Pas<br>disponible | exposition<br>professionnel<br>le |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires****15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant A

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 1 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 07-3996-1  | <b>Numéro de la version :</b>         | 12.01      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2019/03/01 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2017/04/08 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2019, Compagnie 3M

Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 07-3997-9  
**Date de parution :** 2019/03/01

**Numéro de la version :** 16.01  
**Remplace la version datée de :** 2017/04/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

Produits automobiles

##### Utilisation spécifique

Mousse rigide à deux composants

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division Des Automobiles  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222; Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

### SECTION 2 : identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 1.

#### 2.2. Éléments d'étiquette

##### Terme d'avertissement

Danger

**Symboles :**

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

Risque pour la santé |

### Pictogrammes



### Mentions de danger

Cause des dommages aux organes : foie | système nerveux | rein/voie urinaire |

### Mises en garde

#### Prévention :

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation.

#### Réponse:

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Entreposage :

Garder sous clef.

#### Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

### 2.3. Autres risques

Aucun connu.

4% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient  | Numéro CAS         | % par poids                | Nom Commun  |
|---|--------------------|----------------------------|---|
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediy1-1,2)) | 25322-69-4         | 30 - 60                    | POLYPROPYLENE-GLYCOL  |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | 25791-96-2         | 15 - 40                    | $\alpha,\alpha',\alpha''$ -Propane-1,2,3-triyltris{ $\omega$ -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]} |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice   | 67762-90-7         | 1 - 10                     | Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice   |
| Eau   | 7732-18-5          | 1 - 10                     | Eau   |
| DIETHYLENE GLYCOL   | 111-46-6           | 1 - 5 Secret Fabrication * | 2,2'-Oxydiéthanol   |
| Acétate de potassium                                      | 127-08-2           | 1 - 5                      | Acétate de potassium  |
| Polyalkylène glycol                                       | Secret Fabrication | 0.5 - 1.5                  | Not Applicable  |
| Copolymère de siloxane polyalkylèneoxide                  | Secret Fabrication | 0.5 - 1.5                  | Not Applicable  |

Copolymère de siloxane polyalkylèneoxide est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

Polyalkylène glycol est un matériau non dangereux assujetti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

\*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

### SECTION 4 : Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers soins

##### **Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### **Contact avec la peau :**

Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

##### **En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

##### **En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

#### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur qui convient pour les matériaux combustibles ordinaires, comme de l'eau ou de la mousse extinctrice.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

#### 5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

### SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Pas d'exigences particulières de conservation

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient  | Numéro CAS | Agence | Type de limite           | Mentions additionnelles |
|---|------------|--------|--------------------------|-------------------------|
| DIETHYLENE GLYCOL   | 111-46-6   | AIHA   | MPT:10 mg/m <sup>3</sup> |                         |
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediy1-1,2)) | 25322-69-4 | AIHA   | MPT (aérosol): 10mg/3    |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

La protection oculaire n'est pas requise.

##### Protection de la peau/des mains

Des gants ne sont pas nécessaires.

##### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est nécessaire. Si un

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

appareil de protection respiratoire est nécessaire, porter des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivant (s) afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| État physique                             | Liquide  |
| Apparence/odeur                           | blanc à écru liquide Inodore.  |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| pH  | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Point d'ébullition                        | $\geq 198,9$ °C  |
| Point d'éclair :                          | $\geq 93,3$ °C [Méthode de test:Coupe fermée]                            |
| Vitesse d'évaporation :                   | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Inflammabilité (solide, gaz)              | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Limites d'explosivité (LIE)               | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| pression de vapeur                        | $\leq 186 158,4$ Pa [@ 55 °C ] [Détails:Données ASSMI]                   |
| Densité de vapeur                         | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Densité                                   | 1 - 1,08 g/ml  |
| Densité relative                          | 1,04 [Ref Std:Eau=1]   |
| Hydrosolubilité                           | <i>Ne s'applique pas</i>   |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Température de décomposition              | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Viscosité :                               | 4 000 - 8 000 mPa-s [Méthode de test:Brookfield]                         |
| Masse moléculaire                         | <i>Pas de données disponibles</i>  |
| Composés Organiques Volatils              | 2 g/l [Méthode de test:calculé selon CARB title2]                        |
| Composés Organiques Volatils              | 0,1 % en poids [Méthode de test:calculé selon CARB title2]               |
| Pourcentage de matières volatiles         | 0 % en poids   |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | 30 - 32 g/l [Méthode de test:Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD] |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Aucun connu.

### 10.5 matériaux incompatibles

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

Aucun connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Monoxyde de carbone  
Bioxyde de carbone  
Vapeur toxique, gaz, particule.

#### Condition

Non spécifié  
Non spécifié  
Non spécifié

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### **Inhalation :**

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

#### **Contact avec la peau :**

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Les vapeurs dégagées pendant le séchage du produit peuvent irriter les yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure des rougeurs, douleurs, larmolements et une vision trouble ou voilée.

#### **Ingestion :**

Peut être nocif si avalé. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### **Autres effets de santé:**

#### **Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**

Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère. Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

#### **Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### **Toxicité aigue**

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|-----|------|---------|--------|
|-----|------|---------|--------|

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B**

|   |   |        |  |
|---|---|--------|--|
| Produit général   | Dermale                                       |        | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg      |
| Produit général   | Inhalation - Vapeur(4 h)                      |        | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l          |
| Produit général   | Ingestion                                     |        | Pas de données disponibles. Calculé ETA300 - 2 000 mg/kg |
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediyl-1,2)) | Dermale                                       | Lapin  | LD50 > 10 000 mg/kg                                      |
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediyl-1,2)) | Ingestion                                     | Rat    | LD50 > 2 000 mg/kg                                       |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | Dermale                                       | Rat    | LD50 > 2 000 mg/kg                                       |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat    | LC50 > 50 mg/l   |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | Ingestion                                     | Rat    | LD50 4 600 mg/kg   |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice   | Dermale                                       | Lapin  | LD50 > 5 000 mg/kg                                       |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice   | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat    | LC50 > 0,691 mg/l  |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice   | Ingestion                                     | Rat    | LD50 > 5 110 mg/kg                                       |
| DIETHYLENE GLYCOL   | Ingestion                                     | Humain | LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg                         |
| DIETHYLENE GLYCOL   | Dermale                                       | Lapin  | LD50 13 300 mg/kg  |
| DIETHYLENE GLYCOL   | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat    | LC50 > 4,6 mg/l  |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom   | Espèces | Valeur                          |
|---|---------|---------------------------------|
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediyl-1,2)) | Lapin   | Aucune irritation significative |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | Lapin   | Aucune irritation significative |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice   | Lapin   | Aucune irritation significative |
| DIETHYLENE GLYCOL   | Lapin   | Aucune irritation significative |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom   | Espèces | Valeur                          |
|---|---------|---------------------------------|
| Alpha-hydro oméga-hydroxy poly(oxy(méthyléthanediyl-1,2)) | Lapin   | Aucune irritation significative |
| Ether glycérique du poly(oxypropylène)                    | Lapin   | irritant légère                 |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice   | Lapin   | Aucune irritation significative |
| DIETHYLENE GLYCOL   | Lapin   | irritant légère                 |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom   | Espèces         | Valeur        |
|---|-----------------|---------------|
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Homme et animal | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité des cellules germinales**

| Nom   | Voie     | Valeur             |
|---|----------|--------------------|
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | In Vitro | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

| Nom   | Voie         | Espèces | Valeur  |
|---|--------------|---------|---|
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B****Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom   | Voie      | Valeur  | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition     |
|---|-----------|---|---------|---|------------------------|
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/day   | 1 génération           |
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non classifié pour le développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom               | Voie      | Organe(s) cible(s)                                   | Valeur   | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition          |
|-------------------|-----------|--|--|---------|--|-----------------------------|
| DIETHYLENE GLYCOL | Ingestion | foie   Système nerveux   rénale et / ou de la vessie | Risque avéré d'effets graves pour les organes. | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| DIETHYLENE GLYCOL | Ingestion | dépression du système nerveux central                | Peut provoquer somnolence ou vertiges          | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom   | Voie       | Organe(s) cible(s)              | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition         |
|---|------------|---------------------------------|---------------|---------|--|----------------------------|
| Produit de réaction du dimethylsiloxane et de la silice | Inhalation | système respiratoire   silicose | Non classifié | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

**Risque d'aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

## Mousse rigide pour montants 08458 3M(MC), composant B

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Statut des inventaires

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

#### Classement des risques par la NFPA

**Santé:** 1 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 07-3997-9  | <b>Numéro de la version :</b>         | 16.01      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2019/03/01 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2017/04/08 |

Les renseignements contenus dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)